

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-78

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 décembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 08 décembre 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 11^{ème} Partie - P1.1 - Projet de développement CIUP - Maison de la Corée

Exposé de la décision :

Dans le cadre de son projet de développement, la Cité Internationale Universitaire de Paris prévoit la construction d'une dizaine de nouvelles maisons. « La Maison de la Corée » sera la première maison de pays à être édifiée depuis 1969. Situé sur une parcelle appartenant à l'Etat, le bâtiment a fait l'objet en 2015 d'une convention d'utilisation au profit des treize universités de Paris.

La présente délibération concerne le projet de donation de la Maison de la Corée des treize universités parisiennes. Ce bâtiment constitue une extension de la capacité d'accueil à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) des maisons de pays : les 250 chambres qui y seront construites seront affectées à l'accueil d'étudiants et de chercheurs coréens, pour une livraison en mars 2018.

Afin de permettre le transfert de propriété de ce bâtiment des treize universités héritières de l'Université de Paris, sous forme de donation, il est proposé :

- d'approuver la donation du nouveau bâtiment de la Maison de la Corée construit à la Cité Internationale Universitaire de Paris ;
- de donner pouvoir au Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris, pour signer tous les actes nécessaires à l'acceptation de cette donation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 30 Abstentions : 0 Votes exprimés : 30 Contre : 0 Pour : 30</p>
--

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : 22 DEC. 2017
Transmis au Recteur le : 22 DEC. 2017